



ORDRE DES MEDECINS

Conseil Départemental de la Loire

8 rue de l'Artisanat

42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Saint Priest en Jarez, le 10 février 2018

3^{ème} renouvellement par moitié du Conseil Départemental de la Loire de l'Ordre des Médecins **ELECTIONS DU SAMEDI 10 FEVRIER 2018**

L'Assemblée Générale des électeurs et des électrices inscrits au Tableau du Conseil Départemental de la Loire de l'Ordre des Médecins s'est réunie le samedi 10 février 2018 au siège du Conseil situé 8 rue de l'Artisanat, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ pour procéder au 3^{ème} renouvellement par moitié du Conseil Départemental.

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article D.4132-1 du code de la santé publique relatif à la composition des conseils départementaux et au IV de l'article 12 du décret n° 2017-1418 du 29 septembre 2017 portant l'adaptation du régime électoral des ordres des professions de santé, sont à élire :

5 (cinq) binômes de membres titulaires et 4 (quatre) binômes de membres suppléants pour le renouvellement par moitié du Conseil sortante en 2018

Le Président du Conseil Départemental a ouvert la séance à 9 heures et invité l'assemblée générale à élire le bureau chargé du dépouillement, constitué d'un Président et de deux assesseurs.

Ont été désignés :

- Président du bureau de vote : Dr Jean-Louis BLANC
- Assesseurs : Dr Jean-François JANOWIAK

Maître Gilles PALAY

Le Président du bureau de vote a prononcé l'ouverture du scrutin à 9 heures pour les médecins désirant participer au vote et qui n'auraient pas déjà voté par correspondance.

Le scrutin ayant été clôturé à 11 heures, il a été procédé au dépouillement.

L'urne scellée contenant les votes par correspondance a été remise au bureau de vote qui a constaté que les scellés apposés sur l'urne le 25 janvier 2018 n'ont pas été brisés.

Pour les votes par correspondance, le bureau de vote a vérifié que les enveloppes portaient la signature manuscrite des votants.

Ils ont constaté qu'il y avait 9 enveloppes anonymes.

Ils ont annexé au procès-verbal les bulletins de vote blancs ou déclarés nuls, les enveloppes non signées et les enveloppes anonymes (27).

Président

Dr Jean-Louis BLANC

1^{er} assesseur

Dr Jean-François JANOWIAK

2^{ème} assesseur

Maître Gilles PALAY

Il résulte du classement par ordre selon le nombre de voix obtenues que :

Sont élus titulaires sortants en 2024 :

Binôme Docteurs : SOULIER Victor / MERY Benoîte

Binôme Docteurs : GUILLAUBÉY Colette / MILLON André

Binôme Docteurs : MAYAUD Régis / POIRIEUX Marie-Noëlle

Binôme Docteurs : BLANC Corinne / NGAMENI Anaclet

Binôme Docteurs : GIBAUD François / MONTMARTIN SZCZERBA Ghislaine

Sont élus suppléants sortants en 2024 :

Binôme Docteurs : GOUZI Éric / GOUILLOUD Sylvie

Binôme Docteurs : CARRIERE Isabelle / LANDRIOT Bruno

Binôme Docteurs : GAGNAIRE Marie-Hélène / KHENNOUF Abbas

Binôme Docteurs : GUILLAUME Daniel / GILLIER Marie-Agnès

Après avoir proclamé les résultats, le Président du bureau de vote a demandé si l'un des membres présents avait des observations à formuler.

Personne ne s'étant prononcé, la séance a été levée à 12h20.

Signatures :

Président

Dr Jean-Louis BLANC



1^{er} assesseur

Dr Jean-François JANOWIAK



2^{ème} assesseur

Maître Gilles PALAY

